CDC BIODIVERSITÉ | Caisse des Dépôts GROUPE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les tourbières de la Tuile et des Pradeaux (63)
Premier site de restauration volontaire de la biodiversité en France

Paris, le 19 octobre 2026 | Le préfet de région Étienne Guyot a agréé, le 15 octobre 2026, le site France Crédits Biodiversité des tourbières de la Tuile et des Pradeaux situé sur la commune de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme). Premier SFCB de la région, il est également le premier SFCB en France entièrement destiné à la restauration volontaire de la biodiversité et contribue aux objectifs fixés par le Plan national de restauration de la nature. La maîtrise d'ouvrage, les travaux et la gestion écologique sont assurés par CDC BIODIVERSITÉ en partenariat avec le Parc naturel régional Livradois-Forez et le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne.

Conformément à la loi Industrie verte de 2023, les sites France Crédits Biodiversité permettent aux entreprises d'engager à titre volontaire des actions de restauration des écosystèmes dégradés. Considérant le marché volontaire de crédits biodiversité comme stratégique pour répondre aux objectifs nationaux et européens, CDC BIODIVERSITÉ a pris l'engagement de participer au déploiement de l'offre volontaire des Sites FCB depuis 2023. Dans ce cadre, CDC BIODIVERSITÉ a obtenu un agrément de 32 ans pour mettre en place sur ce site un plan de gestion reposant sur la vente de 56,55 Unités de Renaturation. Valorisables dans les rapports de durabilité, ces unités sont destinées à être acquises volontairement par des acteurs privés désireux de renforcer leur stratégie d'engagement et leur performance environnementale en s'appuyant sur des instruments innovants à l'intégrité garantie par l'État français. Un comité local présidé par le préfet de région se réunira annuellement pour s'assurer entre autres de la trajectoire écologique.

Le site : un milieu de moyenne montagne fortement anthropisé

Situé en moyenne montagne à 1 300 mètres d'altitude, le site comprend les tourbières de la Tuile et des Pradeaux ainsi que des estives et des espaces forestiers, plantations monospécifiques d'épicéas. Ces milieux ont été profondément modifiés depuis les années 1960 par la sylviculture intensive et le creusement de 3,3 km de fossés de drainage. Leur fonctionnement hydrologique et leur rôle écologique sont altérés, et le contexte de changement climatique global renforce l'assèchement du site.
La couverture végétale est également impactée et l'expansion de la molinie exerce une contrainte importante sur la ressource eau. En conséquence, les risques d'incendie, de disparition d'espèces et de libération de dioxyde de carbone (CO_2) sont démultipliés.

Le projet : réhabiliter les fonctions écologiques et hydrologiques de l'écosystème des tourbières

L'ensemble des ouvrages doit, à terme, remettre en état l'écosystème des tourbières. Pour cela, des fossés drainants seront supprimés afin de rétablir le fonctionnement hydrologique de 15,83 hectares de tourbières. Cette restauration permettra de lutter contre le relargage de gaz carbonique et de réhabiliter les habitats des espèces présentes. 21,3 hectares d'estives typiques seront aussi restaurés via une coupe de plantations d'épicéas et grâce à un entretien par pâturage afin de reconstituer les milieux ouverts. Enfin, les travaux permettront de diversifier 19,42 hectares de plantation d'épicéas pour lutter contre l'assèchement du sol et offrir un habitat plus favorable aux espèces forestières.

En savoir + sur l'agrément des sites des tourbières de la Tuile et des Pradeaux

Les sites France Crédits Biodiversité

Les sites France Crédits Biodiversité sont la nouvelle dénomination des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation, créés par la loi Industrie verte en octobre 2023 et opérationnels depuis 2024. Ces espaces offrent aux entreprises la possibilité de répondre à leurs obligations règlementaires ou à leurs engagements volontaires en faveur de la biodiversité. En vue d'endiguer l'effondrement de la biodiversité, les entreprises peuvent engager des démarches dites « à la demande » pour mettre en œuvre des mesures obligatoires de compensation de leurs activités. Désormais, elles ont également la possibilité d'agir « par l'offre » et d'engager des démarches volontaires afin de restaurer des sites agréés par la préfecture.
En savoir + https://www.ecologie.gouv.fr/

« La restauration des tourbières de la Tuile et des Pradeaux marque une première en France puisqu'il s'agit du premier site France Crédits Biodiversité entièrement dédié à des engagements volontaires. Ce projet montre concrètement que des acteurs peuvent se mobiliser, aux côtés de l'État, pour restaurer nos écosystèmes naturels. Je veux saluer le travail de tous les partenaires qui ont contribué à le faire émerger dans le Livradois-Forez. Nous devons désormais multiplier ces initiatives partout dans nos territoires. »
Monique Barbut, ministre de la Transition écologique

« Je suis particulièrement heureux que ce premier site France Crédits Biodiversité à vocation entièrement volontaire voie le jour en Auvergne-Rhône-Alpes. Il est le fruit d'un travail collectif exigeant, porté par CDC Biodiversité avec le Parc naturel régional Livradois-Forez, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, les acteurs agricoles et forestiers du territoire, et accompagné étroitement par les services de l'État. Par ce projet, nous démontrons concrètement la capacité de notre région à faire émerger des projets innovants au service de la biodiversité et des territoires. »
Étienne Guyot, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

« CDC Biodiversité se réjouit de l'obtention de l'agrément du premier site France Crédits Biodiversité entièrement dédié à la restauration volontaire de la biodiversité en France. C'est une nouvelle étape qui, au lendemain de la COP 17 montre la voie aux acteurs économique et donne un élan au marché volontaire. Après son site de Cossure (2008), puis celui de Cros du Mouton (2024), CDC Biodiversité se mobilise dans le développement de nouveaux sites France Crédits biodiversité sur l'ensemble du territoire français. Désormais les entreprises et les territoires peuvent s'engager concrètement dans un cadre reconnu et sécurisé par l'État pour la restauration du patrimoine naturel français. »
Marianne Louradour, présidente de CDC BIODIVERSITÉ

À propos de CDC Biodiversité

Créée en 2008, CDC Biodiversité est une entreprise qui concilie biodiversité et développement économique, au service de l'intérêt général. Entièrement dédiée à la biodiversité, cette filiale du Groupe CDC intervient sur trois axes : conseiller, mesurer et renaturer. Son expertise lui permet de conseiller et de former à toutes les thématiques biodiversité. CDC Biodiversité propose de mesurer l'empreinte des activités sur la biodiversité avec plusieurs outils adaptés selon les contraintes des acteurs économiques : l'Indice de biodiversité local, le Global Biodiversity Score ou AgriBEST. Enfin, CDC Biodiversité met en œuvre des actions concrètes de renaturation sur le long terme, visant la création de gains écologiques quantifiés par des solutions fondées sur la nature.

En savoir + sur CDC Biodiversité -

Contact presse Isabelle JULLIEN – communication@cdc-biodiversite.fr – 06 86 14 93 15